

Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuell d'information de La Forest-Landerneau

N°456

Novembre 2019 / Miz Du



Les annonces pour le bulletin de décembre sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 21 novembre

Mairie: Tél: 02 98 20 21 43 Courriel: mairie@la-forest-landerneau.fr

Fax: 02 98 20 32 44 Internet: www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture : Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Samedi: 9h -11h

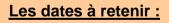
<u>Bibliothèque</u>: Tél: 02 98 20 39 57 Courriel: <u>bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr</u> **Heures d'ouverture**Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

Permanences du Maire et des Adjoints

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis

Quoi de neuf?





11/11 9h55 Cérémonie du 11 novembre - Monument aux Morts de la Forest

17/11 Kig Ha Farz – Ecole Saint Anne

29/11 Tournoi de foot à Kersaint-Plabennec (soutien au Téléthon)

30 /11 Collecte de journaux école G.Brassens

30/11 Fest-Noz à Saint-Thonan (soutien au Téléthon)

30/11-01/12 Expo Les Arts Forestois

07/12 Marché de Noël école Georges BRASSENS

14/12 Sortie ciné « La Reine des Neiges 2 » Le Rohan - JGF toutes sections

21/12 Passage du Père Noël place de l'Eglise, pendant le marché



Infos pratiques

Numéros utiles

Retrouvez tous ces N° sur www.la-forest-landerneau.fr

<u>Eau du Ponant</u> <u>www.eauduponant.fr</u>

♣ Point d'accueil Landerneau :

Station d'épuration 20 allée du Bois Noir Du lundi au vendredi 8h30-12h15/ 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h)

Point d'accueil Brest-Guipavas :

Centre d'exploitation, 210 bd François Mitterrand (zone du Froutven, près d'Ikéa et de Leroy Merlin) Du lundi au vendredi 8h30-12h15/13h15-17h30

- Service des eaux : 02.29.00.78.78
- Urgences techniques: 02.29.00.78.78; 24h/24h

Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas

Maison des Services Publics, Landerneau

- Conciliateur de justice : 06.81.89.62.40
 M-F. Le Guen Mairie, Landerneau
- ALSH: 07.69.84.43.06 saint-divy@epal.asso.fr
 Maison des Bruyères, Saint Divy

Relais Parents Assistants Maternels :

02.98.43.63.97 - RPAM itinérant, La Cabane aux Bruyères - Zone de Loc Ar Bruc, Plouédern Email : rpam.interco@enjeuxdefrance.fr

Permanences RPAM de septembre à décembre 2019 à SAINT-DIVY :

Les jeudis 9h à 12h : 21/11, 05/12

Permanences RPAM de septembre à décembre 2019 à SAINT-THONAN :

Les jeudis 9h à 12h : 14/11, 12/12

- Amadeus Aide et soins: aide, soins et accompagnement à domicile, entretien du logement, garde d'enfants, jardinage. 02.98.21.06.72. 2, rue Amédée Belhommet, Landerneau
- Centre Départemental d'Action Sociale :

02.98.85.35.33 – 20, rue Amédée Belhommet, Landerneau

PMI: 02.98.85.95.20

Santé

Gardes pharmacies

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h, composez **le 3237.**

1/11	Pharmacie Lacoste - Landerneau		
2-3/11	Pharmacie Le Berre - Landivisiau		
9-10/11	Pharmacie Barret - Loperhet		
16-17/11	Pharmacie Pupunat - Landivisiau		

23-24/11	Pharmacie de la presqu'lle –	
	Plougastel-Daoulas	
1/12	Pharmacie Jouillat-Dutreix - Landivisiau	
7-8/12	Pharmacie Bydlon - La Roche Maurice	

Horaires pharmacie RICHARD:

Tél: **02.98.20.28.76** - Du lun au ven de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le sam matin de 9h à 12h30.

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE: Hubert CASTREC

2, route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

INFIRMIERE:

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02.98.20.23.15** 2, route de Rulan (locaux du cabinet médical) Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous.

<u>MEDECINS</u>: Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène WEYNE, 2, route de Rulan (près de l'école G. Brassens) 09-83-22-27-27 (numéro NON surtaxé)

Sur RDV du lun. au ven. de 9h à 19h; sam. de 9h à 12h.

GARDES MEDECINS: Après 19h et WE appeler le 15.

Commission action sociale

Permanence le 5 novembre de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés rencontrées dans votre vie quotidienne. Possibilité de RDV : contacter la mairie.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables: jeudis 14 et 28 novembre

Ordures ménagères : jeudis 7 et 21 novembre

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – Tél : 02.98.85.19.50 Horaires du 1^{er} mars au 31 octobre :

Ouvert du Lundi au Samedi : 9h – 12h et 14h – 17h30

Fermé dimanche et jours fériés.

Déchets de jardin

Stationnement remorque

02-03/11	Hameau Parc Hir	06/11	Gorré N'Aod
09-10/11	Rue Duguesclin	13/11	Chapelle St Anne
16-17/11	Rue Rohan	20/11	Lot Rochebrune
23-24/11	Lot Rochebrune	27/11	Rte de Kergréac'h
30/11 – 01/12	Gare	4/12	Hameau de la Forge

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

Dératisation

Le dératiseur passera sur la commune le 7 novembre. Les personnes intéressées par son passage doivent s'inscrire en Mairie avant le 6 novembre.

Vie Paroissiale

Messes du mois de novembre :

Messe de la Toussaint :

- Vendredi 1er novembre à 10h30 à Saint-Divy

Célébration pour les défunts à Saint-Thonan et à La Forest-Landerneau à 14h30

- Lundi 11 novembre : Messe à Saint Divy, à 10h30 suivie de la commémoration du 11 Novembre 1918, avec les anciens combattants des 3 communes
- Samedi 16 novembre à 18h à Saint-Thonan
- Samedi 30 novembre, messe à La Forest à 18h.

Accueil tous les samedis au presbytère de Saint-Divy de 10h30 à 11h30

La Mairie vous informe :

Compte rendu conseil municipal du lundi 14 octobre 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 14 octobre 2019 à 20 à la mairie, sous la présidence d'Yvon BESCOND, Maire. Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de :

- Nathalie FUTEUL (procuration à Yvon BESCOND),
- Gilles LE BORGNE (procuration à Roland GUILLON.

Rapport 2018 sur le prix et la qualité du service eau potable.

Les abonnés sont au nombre de 828 au 31/12/2018 (826 au 31/12/2017). La consommation moyenne par abonné est de 91,29 m3 pour l'année 2018 contre 94,07 en 2017 et 96,16 en 2016.

Le volume d'eau produit a été de 87.681 m3 en 2018 (86.930 m3 en 2017). Nous avons importé 3659 m3 en 2018 et exporté 222 m3.

Le tarif applicable pour une consommation de 120 m3 par an (référence INSEE) est de 1,64 le m3 au 01/01/2019 contre 1,72 au 01/01/2018 et 1,78 en 2017. Le rendement du réseau a été de 83,5 % en 2018 et 87,7% en 2017.

Approbation du rapport par le Conseil Municipal

Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement.

Les deux services (assainissement collectif et non collectif) sont de la compétence de la communauté de communes.

Assainissement collectif :

- 20 communes sont concernées.
- 18 stations d'épuration.
- 131 postes de refoulements.
- 306 kms de réseau.

Le prix du service au m3 pour 120 m3 : 1,8571 / m3 en 2018 avec une convergence de prix sur la communauté de communes qui sera effective fin 2022 (1,8310 / m3 en 2017).

L'état de la dette passe de 17,7M€ en capital restant dû fin 2016 à 12,7 M€ en 2017 et 11,9 M€ en 2018.

Les recettes du service étaient de 3,096 M€ pour l'année 2018, soit 2,172 M€ de redevance, 0,599M€ de PFAC et

0,325 M€ d'autres recettes (raccordements – contrôles…).

Les faits marquants 2018 : La construction d'une nouvelle station à Irvillac (985.000 € H.T. de travaux) et la délégation du service à Eau du Ponant au 1er janvier 2019.

Assainissement non collectif:

- 5831 habitations concernées, dont :

1856 installations conformes.

3355 installations non conformes (NC).

601 installations NC avec danger sanitaire.

19 installations en cours de traitement.

- Coût annuel : 26 € par installation.
- Recettes du service : 155.864 €.

Approbation du rapport par le Conseil Municipal

SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère) :

Modification des statuts.

Les statuts actuels du SDEF ont été approuvés par délibération du comité syndical du 13 novembre 2017. Les modifications proposées portent sur un point :

- Adhésion des EPCI aux compétences optionnelles du syndicat.

Dans son activité quotidienne, le SDEF est sollicité par les EPCI du département pour développer des projets en lien avec ses compétences. Toutefois, cette intervention à ce jour n'est pas possible faute d'adhésion des EPCI aux SDEF en raison du principe de territorialité.

Le SDEF propose que les EPCI puissent adhérer aux compétences optionnelles du SDEF afin de permettre juridiquement les interventions de la collectivité.

Il est donc proposé de modifier en conséquence l'article concernant l'objet du syndicat.

Accord du Conseil Municipal

♣ Rapport d'activité 2018

Michel BARRE présente aux conseillers municipaux le rapport d'activité 2018 du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF). Ce rapport est consultable sur le site internet du SDEF : www.sdef.fr

L'équipe de permanents du SDEF (46 personnes) intervient dans différents domaines : administratif et comptable, système d'information géographique (SIG) et technique.

Pour le pôle SIG, l'utilisation d'un système unifié à tous les corps de métier PCRS, d'une cartographie numérique, a permis une rationalisation à moindre coût de la représentation graphique de réseaux.

En éclairage public, tous les points lumineux ont été géoréférencés. La détention des réseaux souterrains est en cours (profondeur comprise).

Le pôle technique (10 chargés d'affaires) intervient à la demande des communes dans le domaine des réseaux électriques, éclairage public. communications électroniques et sur les nouvelles missions de la transition énergétique (en conseil et maîtrise d'ouvrage). Des travaux pour près de 40 millions d'€ ont été (extension, renforcement, commandés en 2018 sécurisation, aménagement, éclairage public communications électroniques).

La compétence optionnelle GAZ permet au SDEF des missions de conseil et de maîtrise d'ouvrage.

Pour la transition énergétique, le SDEF aide les collectivités pour le développement des énergies renouvelables (en particulier le photovoltaïque) en offrant une assistance juridique et technique.

Le SDEF organise des groupements d'achats d'énergie (Gaz et électricité).

Le SDEF gère la mutualisation des certificats d'Economie d'Energie(CEE) pour les collectivités.

Au 31 décembre 2018, le SDEF a installé 209 bornes de recharge pour véhicules électriques (196 normales et 13 rapides).

Le tarif est actuellement de 0,20€ le kwh pour les normales et 0,30€ le kwh pour les rapides.

Un réseau de recharge « gaz naturel » est prévu pour 2020.

Budget du SDEF:

Fonctionnement: 6.878.107 € en dépenses

15.791.740 € en recettes.

Investissement : 38.127.389 € en dépenses

46.223.022 € en recettes

Le conseil prend acte de la présentation de ce rapport.

CCPLD (Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas)

Rapport d'activité 2018

Yvon BESCOND, en sa qualité de vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas, présente le rapport d'activité 2018 de la communauté. Ce rapport est consultable sur le site internet de la communauté, et un exemplaire papier est mis à la disposition de chacun des élus.

Proposition est faite au conseil d'adopter ce rapport : Accord à l'unanimité.

Groupement de commandes

Proposition est faite au conseil d'adhérer à deux groupements de commande proposés par la communauté de communes :

- Convention « produits d'entretien »
- Convention « délégué à la protection des données » Accord du conseil municipal à l'unanimité.

Règlement cantine.

Pour tenir compte d'une modification dans la convention avec le prestataire chargé de la fourniture des repas, il est proposé de rectifier les articles 1 et 2 du règlement, pour la partie « coupons de modification » et « coupons d'inscription ».

Nouveau libellé: Les coupons dûment signés devront être déposés au plus tard la veille à la garderie avant 8h30 ou au secrétariat de mairie avant 10 Heures. Accord du conseil municipal.

Règlement garderie.

Afin d'adapter le règlement aux nouveaux horaires de garderie, proposition est faite au conseil de le modifier Nouveau libellé :

- Horaires: matin: 3 vacations: 7h15 - 7h45

7h45 - 8h15 8h15 - 8h35

Soir : 4 vacations : 16h30 – 17h

17h - 17h30 17h30 – 18h 18h – 18h30

- Principes généraux : Point 5

A remplacer par « si des parents désirent que leur enfant quitte seul la garderie, ils devront remettre à la responsable de la garderie, une décharge manuscrite dégageant la responsabilité civile de la mairie pour tout incident survenant après son départ. »

Accord du conseil municipal

Cadastre : Création lieu-dit « Kerjean-Mesguen ».

Pour éviter la confusion actuelle entre le quartier de Kerjean dans le secteur de Mesguen et l'allée Kerjean dans le secteur proche de la salle Kerjean, la commune avait proposé de donner l'appellation « Kerjean-Mesguen » à l'unique habitation de ce secteur. Les démarches auprès des services fonciers n'ayant pas été réalisées à cette occasion, l'adresse n'est pas répertoriée dans les GPS par exemple.

Proposition est faite au conseil de créer ce nouveau lieudit « Kerjean- Mesguen » et d'informer les services du cadastre de cette délibération.

Accord du conseil municipal.

Finances

Tarifs et dotations 2020.

A partir du 01/01/2020

- **Photocopies**: A4 noir& blanc: 0,25 € A4 couleur: 0,60 €

A3 noir & blanc : 0,50 € A3 couleur 1,20 €

- Concessions dans le cimetière :

 $2m^2$ - 30 ans 138 ∈ $4m^2$ - 30 ans 325 ∈ Columbarium 30 ans 845 ∈ Cavurne 30 ans 360 ∈

- Cotisation bibliothèque : 20 €

- Carte de course d'orientation : Unité 1,20 € 50 et + (pièce) 1,00 €

- Cotisation foyer des jeunes 50 €

- Cantine

Tarifs de la cantine selon le quotient familial :

Quotient de 651 et inférieur : 2,90 €le repas Quotient entre 652 et 841 : $3,32 \in le$ repas Quotient entre 842 et 1100 : $3,63 \in le$ repas Quotient entre 1101 et 1680 : $3,94 \in le$ repas Quotient supérieur à 1681 : $4,25 \in le$ repas Repas adulte $6,05 \in le$ Accueil cantine (repas fourni par la famille) : 1,20€

- Garderie : 1,19 € la vacation

- Location salle polyvalente (Caution 300 €)

Ecoles - Associations de la commune : Gratuit

Autres utilisateurs de la commune

Réunions : 103 €
Apéritif-café-pot : 140 €
Banquet-buffet : 198 €
(2 j consécutifs par le même réservataire 326 €)

Autres utilisateurs

Réunions : 194 €
Apéritif-café-pot : 278 €
Banquet-buffet : 360 €
(2 j consécutifs par le même réservataire 600 €)

Prestations complémentaires :

Mise en place et rangement des tables : $55 \in$ Mise en place et rangement des chaises : $55 \in$ Supplémt pour chaises fixées (réunions) : $55 \in$ Mise à disposition du lave vaisselle : $60 \in$ Lavage et rangement de la vaisselle : $150 \in$ Balayage de la salle : $70 \in$ Location vidéo-projecteur : $45 \in$ (caution $300 \in$)

La réservation ne deviendra effective qu'après paiement d'un acompte représentant 50 % du prix de la location

- Locations de tables et bancs :

2,30 € par table (caution 40 € par table) 1,15 €par banc (caution 20 € par banc) Avec un minimum de 15 €

- Dotation aux écoles pour 2020:

Fournitures scolaires école Georges Brassens:
 62,00 € élève/an (y compris crédit BCD)
 (Nombre d'élèves à la rentrée de septembre)

- Classe nature : 4,80 € élève/jour (Deux écoles – 3 jours minimum – 6 jours maximum)

Arbre de noël : 4,80 € élève/jour
 (Nombre d'élèves présents à la rentrée de septembre)
 Ecole Georges Brassens : sur facture
 Ecole Sainte Anne : subvention.

- Contrat d'association école Sainte Anne : 760/élève/an

Accord du conseil municipal.

Demande de subvention

Tous Ensemble avec Justine. 107 €

Accord du conseil municipal.

Motion contre les dégâts occasionnés par les choucas des tours.



Au cours de ces dernières années, les dégâts sur les cultures occasionnés par l'espèce Choucas des Tours ont augmenté de façon exponentielle dans le Finistère. Sans prédateur, ces oiseaux,

protégés par arrêté ministériel du 29 octobre 2009, font des ravages dans les champs et mettent en péril la rentabilité économique des exploitations agricoles.

De plus, en obstruant les conduits de cheminée, leurs nids sont susceptibles de provoquer des risques d'incendie ou d'intoxication au monoxyde de carbone. Par conséquent, cela représente un risque pour la sécurité des habitants.

Dans certains secteurs, une dérogation préfectorale permet la mise en place de prélèvements strictement encadrés d'oiseaux. Face à la prolifération de l'espèce, cette opération s'avère inefficace. Confrontés à cette calamité, les agriculteurs s'équipent d'effaroucheurs. Cet investissement coûteux ne s'avère pas une solution durable. De plus, ces systèmes représentent une source de conflit de voisinage et connaissent de nombreuses dégradations.

Le conseil municipal:

Exige qu'une étude de la population de Choucas des Tours soit réalisée dans le département du Finistère dans les moindres délais.

Demande que, sans attendre les résultats de cet observatoire, l'espèce devienne d'ores et déjà chassable pour une durée de 2 ans afin de pouvoir réguler sa population exponentielle.

Demande que les dégâts sur cultures causés par les Choucas des Tours, espèce protégée par décision de l'Etat, soient légalement indemnisés par l'Etat.

Informations diverses

Dotation FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)

> 16.238 € en 2019 29.833 € en 2018 28.413 e en 2017

Taxes additionnelles droits d'enregistrement :

44.171 € en 2019 53.505 € en 2018 40.226 € en 2017

♣ P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) L'enquête publique est terminée depuis le 30 septembre dernier. Les prochaines étapes en vue de l'approbation :

- Travail avec les communes sur les modifications à apporter.
- Conférence intercommunale des maires après avis,
- Avis des conseils municipaux,
- Approbation en conseil communautaire.

Avancement du dossier « Cabinet médical ».

Une réunion de préparation du chantier est prévue au mois d'octobre pour un démarrage des terrassements à suivre. Les travaux de gros-œuvre sont programmés à partir du moins de janvier 2020.

La déclaration de début des travaux a été signée le 30/09/2019.

Les effectifs dans les écoles

	G. Brassens	Ste Anne	Total
TPS	4	0	
PS	15	13	
MS	6	7	
GS	15	15	
CP	15	8	
CE1	9	9	
CE2	10	11	
CM1	15	10	
CM2	18	15	
TOTAL	107	88	195
Rentrée 2018-201	9 100	98	198
Rentrée 2017-201		89	187
Rentrée 2016-201		81	196
Rentrée 2015- 201	_	84	195
Rentrée 2014-201	•	97	207
Rentrée 2013-201	4 118	94	212
Rentrée 2012-2013	3 111	106	217
Rentrée 2011-201	2 119	106	225
Rentrée 2010-201	1 107	116	223
Rentrée 2009-201	0 126	116	242

Répartition par classes :

Ecole Georges Brassens		Ecole Sainte Anne	
TPS - PS -1 Classe	19	PS - MS - 1 classe	20
MS –GS - 1 Classe	21		
CP – CE1 1 Classe	24	GS – CP -1 classe	23
CE2 – CM 1 1 classe	25	CE1 – CE2 - 1 classe	20
CM2 - 1 classe	18	CM1 - CM2 - 1 classe	25
	107		88

Déclaration du maire, Yvon BESCOND en fin de séance



« Après plus de 36 ans de vie municipale à La Forest-Landerneau, j'ai décidé de ne pas être candidat aux élections municipales de 2020.

A 73 ans, je crois qu'il est temps de laisser la place à des plus jeunes qui auront sans doute une autre façon d'envisager l'avenir de notre commune.

Elu en 1983, j'ai effectué 4

mandats en tant qu'adjoint aux finances (de 1983 à 2008) puis 2 mandats en tant que maire (de 2008 à ce

jour). Elu communautaire de 2008 à 2014 puis viceprésident de la communauté de communes de 2014 à aujourd'hui, je dois avouer que la charge est un peu lourde en cette fin de mandat.

Il y a 6 ans, lors des élections municipales de 2014, les volontaires ne se bousculaient pas pour prendre la responsabilité de maire (une seule liste aux municipales). Aujourd'hui le contexte est différent : je pense qu'il y aura des candidats ...

J'aurai certainement l'occasion de préciser dans quelques mois, mais je tiens déjà à me féliciter d'avoir toujours eu, durant ces 36 années, des conseillers municipaux et des adjoints très motivés et prêts à œuvrer pour le bien commun.

Je reste évidemment d'autant plus disponible pour les 6 derniers mois de la mandature, que je n'aurai pas à me préoccuper de la constitution d'une nouvelle liste. »

L'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Informations municipales

Fête du potiron

Une dégustation de soupe a lancé la saison automnale ce samedi 19 octobre sur la place du marché.





Cinq soupes de potimarrons ou de potiron avec des saveurs différentes mais toutes aussi bonnes!

De quoi réveiller les papilles. Les Forestois ont joué le jeu, certains étant les fournisseurs officiels des cucurbitacées (merci à eux) d'autres les cuisiniers, d'autres les gourmets! Un moment très sympathique et convivial

Etat Civil

Décès:

- Aimée (Marie, Thérèse) PLOUGASTEL, 82 ans, domiciliée EHPAD de Landerneau, décédée le 12 octobre.
- Claudine ROUDAUT, 93 ans, domiciliée EHPAD de Landerneau, décédée le 12 octobre
- Christiane DANIEL, 68 ans, domiciliée 5, rue Duquesclin, décédée le 14 octobre.
- Thérèse QUÉRÉ, 91 ans, domiciliée 5, Guerrus, décédée le 14 octobre.

Repas des seniors 2019

Le dimanche 27 octobre, 83 convives se sont retrouvés au Restaurant « La Capsule » à l'invitation du Maire et du CCAS pour le traditionnel repas des seniors, en présence de la députée de la circonscription, Graziella MELCHIOR, et de la Conseillère Départementale, Marie-Josée CUNIN. Cette année, les doyens de l'assemblée étaient Yvonne GOURIOU (97 ans) et Jean HELIES (88 ans).



Sur la photo de gauche à droite : Jean HELIES, Yvon BESCOND, Yvonne GOURIOU, Emmanuelle ABILY, Ghislaine CADIOU, Marie-Pierre GOYAT, Marie-Renée PAGE.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en novembre 2003. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Foyer des jeunes

Programme des mercredis du mois de novembre :

6/11 : Jeux de sociétés et thèque
13/11 : Bibliothèque et Hockey
20/11 : Peinture et Basket-ball
27/11 : Peinture et Hand-ball
4/12 : Promenade et Kick-ball

Programme des vacances de la Toussaint :

21/10 : Cabanes en forêt
22/10 : jeu du drapeau
23/10 : Tennis de Table
24/10 : Sortie à la grève

- 25/10 : libre

28/10 : Jeu des cabanes29/10 : Parcours de motricité

30/10 : Libre

- 31/10 : Goûter des petits monstres

Pour toutes informations, inscriptions et renseignements, prendre contact avec **Jennifer Vignaud**, Responsable Jeunesse.

Tél: 06 10 70 72 48 - Mail: vignaud-jennifer@live.fr

Selon le temps, le programme sera adapté et pourra être modifié. Merci de m'indiquer par mail ou par téléphone la présence de votre enfant au foyer.

Passage de la balayeuse

La balayeuse passera les vendredis 22 novembre et 20 décembre.

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes:

- M. HUITOREL Honoré, 1bis, route de Poul Ar Marc'h, remplacement porte de garage et fenêtres.
- M. THEVENET Damien, 3, rue des charmes, abri de jardin.

Accords:

- M. HUITOREL Honoré, 1bis, route de Poul Ar Marc'h, remplacement porte de garage et fenêtres.

Permis de construire

Demandes:

- M. GRALL-LE MOIGNE, lotissement Reun Izella, maison individuelle.
- M. et Mme AIME Yann et Alexandra, lotissement Reun Izella, maison individuelle.
- M. et Mme ROUXEL Etienne et Angélique, lotissement Reun Izella, maison individuelle.
- M. et Mme LE NILIOT Sébastien et Solène, lotissement Reun Izella, maison individuelle.
- M. GAUTHER Eric, Bodilio, maison individuelle.
- M. BLONCE Christophe, lotissement Reun Izella, maison individuelle.

Accords:

- M. WEST Arnaud/ Mme QUEOURON Vanessa, Quinquis Bras, construction d'un logement
- M. COAT Denis, Lieu-dit Queff Du, réhabilitation d'une maison

Divagation de chiens

Les propriétaires de chiens sont dans l'obligation d'en assurer la garde et la surveillance. Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse dans des espaces publics

Information communauté de communes

Portes ouvertes de l'industrie

Du 2 au 8 décembre prochains auront lieu dans le Pays de Landerneau-Daoulas les premières portes ouvertes de l'industrie à destination des élèves de 4ème, 3ème et seconde du territoire (collège Coat Mez de Daoulas, collèges Saint-Joseph et Mescoat de Landerneau, lycées Saint-Sébastien et lycée de l'Elorn de Landerneau). Douze entreprises, de Saint-Thonan à Hanvec en passant par Tréflévénez, ont ainsi accepté d'accueillir du public pour présenter les formidables

potentiels des métiers de l'industrie, à côté de chez soi. Un temps scolaire organisé dans le cadre des projets d'établissement se déroulera durant la semaine ouvrée puis, dès le vendredi soir jusqu'au dimanche. Les parents pourront visiter les entreprises en compagnie de leurs enfants. Les inscriptions démarreront le 4 novembre.

Plus d'informations à partir de cette date sur le site web de la Communauté de communes.

Bacs et composteurs



Service environnement

02 98 21 34 49

Vente du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Règlement en chèque ou espèces uniquement.

Information sur l'AVC

La direction des Activités Sociales d'Agrica, le CLIC de la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas et la commune de Saint-Thonan, vous invitent à une conférence intitulée :



« Les accidents vasculaires cérébraux (AVC) : Prévenir pour mieux réagir »

Salle Polyvalente Rue de Pen Ar Quinquis 29800 Saint-Thonan Le mardi 5 novembre à 14 heures (Accueil à partir de 13h45)

Cette manifestation, animée par un neuropsychologue de l'association BRAIN UP, abordera les différentes formes d'AVC, les causes et les principaux facteurs de risque.

L'intervenant évoquera également la façon de reconnaître les premiers signes d'alerte et donnera quelques conseils de prévention à adopter au quotidien.

Gratuit. Sur inscription, par mail à <u>clic@ccpld.bzh</u> ou par téléphone au 02.98.85.99.08

Ecoles, bibliothèque et vie associative :

Ecole GEORGES Brassens

Marché de noël:



Opération récup' de journaux

OPERATION RECUP' DE JOURNAUX



ECOLE GEORGES BRASSENS

Prochaine collecte > sam 30 nov 2019 – 11h à 12h Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

Opération sapins de noël :

ECOLE G. BRASSENS OPERATION SAPINS DE NOËL!



Retrait des sapins commandés : dim 8 décembre

Salle polyvalente – Entre 10h et 13h

Informations: 06.84.28.17.18 ou ape.laforest@gmail.com

« Apprendre à porter secours à l'école publique »



Vendredi 11 et mardi 15 octobre, les enfants de l'école ont tous bénéficié de l'intervention de l'association « Les P'tits Héros du Finistère Nord », qui a pour objectif de former les plus jeunes aux gestes qui sauvent.

Les élèves de maternelle ont été sensibilisés aux dangers domestiques, et ont appris à être un bon témoin : savoir prévenir un adulte d'une blessure et donner des précisions sur la victime.

Les élèves de CP/CE1 ont également eu un rappel des dangers domestiques, et sont allés un peu plus loin dans la formulation à être témoin : savoir appeler les adultes ; mais également savoir appeler les secours, connaître les informations à donner aux correspondants du 15 ou du 18, examiner l'état de conscience d'une victime ainsi que quelques gestes de premiers secours.

Quant aux élèves de CE2/CM1/CM2, ils ont pu, en plus de la formation à être un bon témoin et aux premiers gestes, apprendre la Position Latérale de Sécurité, la manœuvre de Heimlich pour prévenir l'étouffement. Ces journées ont été très enrichissantes



Journée de prévention SNCF - DDTM

Jeudi 10 octobre, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a organisé une journée « prévention scolaire » auprès des élèves de CM des deux écoles. Les enjeux : sensibilisation aux risques ferroviaires, à la sécurité routière, prévention sur le thème de la citoyenneté. Prestation en classe, puis atelier équipement du vélo et sortie à pied jusqu'à la

gare. Ambiance agréable et participation très active du jeune public.



Ecole Sainte Anne

Ecole Sainte-Anne Kig Ha Farz



Le dimanche 17 novembre

13 € le repas adulte sur place (boisson non comprise)

11 € la part à emporter

5 € par enfant de moins de 12 ans

Gratuit pour les moins de 4 ans

10h30 : vente de gâteaux

11h30 : vente de parts à empoter 12h ou 12h30 repas sur place Potage-Kig Ha Farz-fruit ou glace-café

Coupon de réservation

RESERVATION:

Ronan MADEC- tél: 06 62 83 73 13/ ro.madec@laposte.net
Céline BONIN- tél: 06 15 58 53 51/
celine_berquier@yahoo.fr
Ou déposer le coupon de réservation à l'école
(Réservation souhaitée pour le 12 novembre 2019)
Nom et Prénom ·

Service de 12H ☐ Service de 13h30 ☐

Bibliothèque:



Animation autour du livre pour nos tout-petits

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à

3 ans) et leur accompagnant (parents ,grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau .

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent

Mardi 12	1 ^{ère} séance	2ème séance
novembre 2019	9h30	10h15
Mardi 26	1 ^{ère} séance	2ème séance
novembre 2019	9h30	10h15

Inscriptions:

Tél: 02 98 43 63 97 Rpam Interco



Les séances sont animées par Eliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest Landerneau et la Bibliothèque du Finistère

Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres ouvertes à tous

Pour les randonnées, renseignements : Daniel Larvor : 02.98.20.31.51 ou Gisèle

Hallégouët: 02.98.20.25.95.

Randonnées pédestres - Fin 2019

- RDV pour les sorties « Parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières.
- Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

dates	Randonnées		obs
04 nov	L'Étang du Roual	8 km	
11 nov	Plougastel St Gwénolé	8 km	
18 nov	La Forest –St Divy	11.8 km	
25 nov	Lanarvily	10 km	
02 déc	Guilers	10.3 km	
09 déc	L'Hôpital Camfrout	10.4 km	
16 déc	Ploudaniel	9.2 km	
23 déc	Le Douvez	9.8 km	
06 janv	Chapelle St Jean	9.9 km	départ Traon Élorn
13 janv	La Forest Coat Guy	10 km	+ galette Kerjean

Une marche plus courte est proposée les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois.

Inter-club : Jeudi 7 novembre à Plouédern (pétanque à la mélée)

Travaux manuels: Jeudi 7 novembre (exceptionnellement le 1^{er} jeudi du mois)

<u>Assemblée générale</u>: Le 17 décembre à 11h à la Salle Polyvalente.

JGF toutes sections : Sortie ciné



La JGF toutes sections propose à tous ses adhérents, à leurs familles et à leurs proches une sortie cinéma

Samedi 14 décembre à 17h Cinéma Le Rohan à Landerneau

Tarif : 4€ (enfants et adultes) Billets à retirer auprès des responsables de section.

A l'issue du film, nous vous invitons à la salle polyvalente de la Forest pour le pot de fin d'année.

Amicale Laique

Avec « Peuples Solidaires », la chorale « Mélimélodie » reçoit le cœur de Crimée le vendredi 15 novembre. Le concert aura lieu à l'Eglise St Thomas à Landerneau à 20h30.



Dans le cadre de Novembre à chœur, organisé chaque année par « Musique et Danse en Finistère », la chorale « Mélimélodie » accueille le dimanche 24 novembre à la salle polyvalente de La Forest, à 15h30, la chorale « Chante la vie » de Plouescat.



Les Arts Forestois



Le week-end artistique approche et « l'Atelier des Arts Forestois » vous propose cette année Anne SALAUN comme invitée d'honneur.

Vous découvrirez une artiste professionnelle au talent affirmé avec une personnalité picturale très forte.

Doublement diplômée avec « mention très bien » de l'école nationale supérieure des beaux-arts et de l'école

nationale supérieure des arts décoratifs, elle travaille dans son atelier-galerie ouvert toute l'année à Ploudalmézeau, sans oublier de nombreuses expositions (Brest, Concarneau, Saint-Malo, Rennes, etc..)

Elle pratique également l'illustration pour la jeunesse (éditions en français et breton).

Douces ou acidulées, froides ou chaudes, les couleurs en larges aplats d'Anne SALAUN ne vous laisseront pas indifférents.

Son univers pictural:

- Parfumé de varech et de brise océane,
- De barques au repos sur des houles légères,
- De voiles peuplant les baies léonardes ou les horizons sans limite.
- De villages et végétations colorées descendant vers une mer toujours omniprésente.

Un régal visuel à ne rater sous aucun prétexte!

Elle sera accompagnée, comme chaque année, par une quarantaine de talents multiples, adeptes inconditionnels de la brosse et des couleurs, de la gouge ou de la terre

Votre vote pourra en désigner le plus méritant par l'attribution du prix du public en fin d'exposition.

« WEEK-END DES ARTS FORESTOIS »

Samedi 30 Novembre et Dimanche 1er Décembre 2019 Salle Polyvalente

ENTREE GRATUITE

JG Forestoise Football

Dates à retenir :

Samedi 1er février 2020 : Soirée Chandeleur salle

polyvalente

Mois de mars : Opération ferraille

Samedi 14 mars : Rassemblement poucets salle

omnisports

Samedi 20 juin : Journée de l'été au terrain de foot.

Vos annonces

Annonces de professionnels

Arrivée d'un nouveau membre dans l'équipe du cabinet médical :

Mme Sophie Gillet sera présente les vendredis au cabinet pour des consultations d'éducation thérapeutique (ETP).

Elle pourra proposer des consultations longues (environ 1 heure) concernant le diabète, la BPCO, le surpoids, les problèmes métaboliques (hypercholestérolémie), les problèmes cardiaques pour aider les personnes à prendre en charge leur maladie. Ce sont les médecins

du cabinet qui orientent leurs patients qui sont volontaires.

Les consultations sont gratuites pour les patients orientés.

Annonces diverses

Dons du sang Landerneau – EHPAD An Elorn

Lundi 25 novembre : de 15h à 19h Mardi 26 novembre : de 14h à 18h Mercredi 27 et jeudi 28 novembre : de 8h à 12h

PROGRAMME 2019



Mardi 5 novembre à 20h, salle polyvalente à SAINT-THONAN. Assemblée Générale et réunion préparatoire du TELETHON 2019

Vendredi 6 décembre: TOURNOI DE BADMINTON, à 19h30, salle omnisports KERSAINT-PLABENNEC.

Mardi 17 décembre : Remise chèque AFM du Téléthon 2019, à 19h30, salle polyvalente à SAINT-THONAN. Toute personne souhaitant aider le Comité d'Animation des Quatre Clochers sera la bienvenue. Nous vous remercions par avance pour votre participation. <u>Contact</u>: Patricia TERROM au 06-64-34-79-33.



